

UNE POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION À L'HEURE DE LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR

Depuis le milieu des années 1960, les grandes orientations entourant le développement économique du Québec ont connu bon nombre d'ajustements et même quelques accommodements majeurs, mais ont toujours bénéficié de larges consensus au sein de la population et de l'ensemble des partenaires économiques.

Le Québec a choisi le modèle d'une économie libérale, ouverte sur le monde, solidaire et où les entreprises peuvent compter sur l'appui des pouvoirs publics et du milieu pour jouer pleinement leur rôle de principal agent du développement et du progrès.

Ces consensus ont permis au Québec d'atteindre un niveau de vie élevé tout en se donnant des pratiques de solidarité et d'équité qui permettent à l'ensemble des citoyens, les individus comme les groupes, les générations d'hier et celles à venir, d'espérer pouvoir se tailler une place, leur place, dans ce monde en plein bouleversement. C'est un résultat dont tous les Québécois peuvent être fiers et qu'ils ne doivent qu'à eux-mêmes.

Comme bien d'autres sociétés, le Québec est entré dans l'ère du savoir où la création de la richesse et l'accès à la prospérité reposent de moins en moins sur l'exploitation de ressources et d'avantages disponibles localement, mais sur une connaissance et des savoir-faire, produits mondialement et de façon de plus en plus rapide grâce entre autres aux nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC). Or, au Québec comme ailleurs, l'emploi demeure la clé d'une transition réussie vers cette nouvelle économie dont on peut déjà déceler le contour et où l'information est appelée à jouer un rôle aussi important.

Les NTIC sont devenues l'instrument fondamental transformant toutes les facettes de nos économies et de nos sociétés. Pour la première fois depuis la Révolution industrielle du siècle dernier, des changements technologiques modifient non seulement notre environnement de travail, mais la nature même du travail et de la place qu'il occupe dans nos sociétés. S'il y a rupture, ce n'est pas dans le nombre de chaînes de télévision ou dans les prodiges du multimédia qu'il faut la trouver, mais bien dans une transformation profonde en voie de s'établir entre le travail, la vie des individus et leur insertion dans la société.

Finalement, peut-on envisager un énoncé de politique dans un contexte où le savoir, la connaissance et l'information ont pris une telle importance et qui ne s'appuierait pas lui-même sur une base de savoirs, de connaissances et d'informations. L'une des contributions importantes de toute politique est d'éclairer l'ensemble des partenaires et des acteurs du développement, de la vision et des orientations que le gouvernement entend donner à son action. À cette contribution, il faut ajouter celle de fournir à l'ensemble de la communauté une perspective et des actions permettant à chacun de mieux comprendre et surtout de mieux évaluer l'environnement dans lequel ils sont appelés à opérer. Un énoncé de politique, c'est aussi un énoncé d'observation et de veille.

L'INFOROUTE, AU CŒUR DU CHANGEMENT

Il y a quelques décennies à peine, personne ne pouvait prévoir les perspectives illimitées qu'offrirait la numérisation du texte, de l'image et du son. Aujourd'hui, alors que se tissent, partout dans le monde, des réseaux de communication numérique qui engloberont un jour l'ensemble de la planète, on parle maintenant de rupture historique, d'une véritable révolution dont les effets, selon plusieurs, se comparent à ceux induits par l'invention de l'imprimerie ou par la Révolution industrielle.

Les inforoutes, composées au départ de réseaux privés reposant sur des protocoles fermés, sont maintenant de plus en plus constituées d'une multitude de réseaux de communication numériques, enchevêtrés, mais qui parviennent à opérer ensemble grâce à l'adoption de protocoles communs de communication, l'ensemble des protocoles qui régissent les communications dans Internet.

Avec les voies rapides et interactives, par lesquelles se transmet désormais l'information écrite, visuelle et sonore, émerge donc un nouveau moyen de communication qui allie, en les décuplant, les avantages de tous ceux qui l'ont précédé : Internet permet désormais à des dizaines de millions de citoyens du monde, grâce à des millions de serveurs, de communiquer, de s'informer, de se divertir, de créer et d'apprendre.

Bien qu'elles soient issues d'une technologie toujours en développement, les inforoutes ont déjà commencé à transformer la vie quotidienne des individus comme des organisations. La distance et l'isolement ne constituant plus des obstacles, les frontières monétaires et commerciales s'amenuisent. Il est aujourd'hui possible d'effectuer des achats, d'entrer dans un musée ou une bibliothèque, de réserver des billets d'avion ou des chambres d'hôtel, de faire circuler une information qui n'était autrefois accessible que sur papier, de suivre une formation, de donner des consultations médicales ou d'ingénierie, à distance, à partir d'un ordinateur.

DES ENJEUX POUR LE QUÉBEC

Devant la transformation radicale de la circulation de l'information, toutes les sociétés cherchent actuellement à faire leur marque dans ce nouvel univers et en profitent pour remodeler en profondeur celui qu'elles habitent déjà. C'est que les enjeux sont importants, économiques d'abord, mais aussi sociaux et culturels et, à travers eux, de formidables occasions sont à saisir.

DES ENJEUX SOCIAUX

Dans une société où l'information prend une telle importance que déjà plus de la moitié de la main-d'œuvre occupe un travail nécessitant de produire, de repérer ou d'analyser de l'information, il devient essentiel de s'assurer que cette richesse d'information rendue disponible par les inforoutes sera accessible au plus grand nombre et non seulement aux mieux nantis ou aux habitants des régions les plus urbanisées. L'accès, bien sûr, doit être physique, mais il suppose également une maîtrise des nouvelles technologies et, donc, la formation qui y mène. L'inforoute offre ainsi aux régions une occasion de rallier la communauté mondiale et contribue à la richesse et à la diversité de la société québécoise.

Par ailleurs, quand on imagine les effets possibles de l'inforoute sur différents problèmes de société tels que le décrochage scolaire ou la désertion de régions rurales, sur la prestation des services publics et privés, sur l'accès au savoir et à la culture, sur l'aménagement du territoire ou sur la formation professionnelle, de grandes ambitions sont permises. La technologie est un moyen qui, mis au service de la société, peut offrir de nouvelles solutions à bien des situations qui semblaient confinées à l'impasse.

DES ENJEUX LINGUISTIQUES ET CULTURELS

Ce qui fait la particularité de la présente politique inforoutière, parmi la multitude de politiques élaborées ailleurs jusqu'à maintenant, c'est qu'en Amérique du Nord un seul État fera de la langue un enjeu précis. Il s'agit, pour le Québec, d'un atout supplémentaire et d'un facteur de distinction que d'insister sur le fait que toute la population québécoise doit pouvoir, par l'autoroute de l'information, s'instruire, travailler, se divertir et faire des affaires en français.

C'est donc, sur le plan culturel, un défi majeur qui se pose au Québec comme aussi à tous les pays dont la langue d'usage n'est pas l'anglais, car, en définitive, les inforoutes n'imposent pas un bilinguisme où l'anglais s'avère un détour obligé, mais elles ouvrent toute grande la voie au plurilinguisme, où toutes les langues occupent le même rang.

Si le Québec francophone semble accuser un retard relatif dans l'utilisation des NTIC et des inforoutes, c'est trop souvent la conséquence d'une disponibilité plus difficile d'outils informatiques correspondant à la langue d'usage d'une majorité de ses citoyens et à la culture organisationnelle de ses entreprises. L'enjeu réside donc bien du côté de la production de contenus en français.

Bien que les inforoutes, et notamment Internet, ne fassent pas l'objet d'un vide juridique en matière de droit d'auteur, l'application de telles lois s'y rapportant pose également un certain nombre de défis. La levée de l'incertitude qui pèse sur le respect des droits de propriété intellectuelle – on peut en dire autant du respect de la vie privée – pourra permettre une diffusion massive de contenus de grande qualité sur l'inforoute. Au cours des prochaines années, ces questions feront l'objet de multiples débats sur la scène internationale.

Enfin, l'inforoute renouvelle radicalement les concepts mêmes d'ouverture et de rapprochement interculturels, alors que le dialogue et l'interaction peuvent se trouver à la portée de tous les claviers. L'affirmation culturelle dispose désormais d'un rayonnement planétaire dont les cultures les plus dynamiques seront les premières bénéficiaires. D'où le souci, partagé par un grand nombre de pays, à la fois de s'assurer que la richesse de leur patrimoine culturel soit visible sur l'inforoute et de revoir leurs stratégies de promotion culturelle en fonction d'outils ayant la souplesse des inforoutes.

DES ENJEUX ÉCONOMIQUES

Alors que l'essentiel de nos instruments d'analyse économique, nos statistiques et nos indicateurs reposent sur une économie basée sur les ressources naturelles, la construction et l'industrie manufacturière, le secteur tertiaire, lui, représente déjà 70 % de l'activité économique du Québec.

L'économie du Québec est de plus en plus une économie de services, dans laquelle l'information, le savoir, les connaissances, les compétences intellectuelles prennent une place croissante. Il y a quelques années, on parlait de "tertiaire moteur", cela n'a jamais été aussi vrai qu'aujourd'hui.

Les avantages concurrentiels sur lesquels s'est bâtie la croissance économique du Québec au cours des années 1960-1980, des ressources naturelles nombreuses et de grande valeur et un coût de l'énergie parmi les plus bas du monde industrialisé, ne sont plus suffisants pour soutenir le dynamisme économique et la création d'emplois, car les innovations technologiques exigent une main-d'œuvre toujours plus qualifiée et la mondialisation de la production déplace les activités exigeant un faible niveau de qualification vers les régions à salaires bas. Les grandes concentrations de ceux qui détiennent et qui produisent l'information et le savoir attirent les entreprises de cette nouvelle économie.

La stratégie gagnante en matière d'emploi n'est pas de retarder l'utilisation des NTIC, par crainte des répercussions sur l'emploi, mais, tout au contraire, d'occuper le terrain dans tous les champs d'activités liés à la production de biens et services qui s'appuieront de plus en plus sur ces technologies. Outre la production des biens et des services directement liés aux NTIC, les inforoutes donnent naissance à de nouveaux champs d'activités comme les contenus et services en ligne, le multimédia, les catalogues interactifs, etc.

L'objectif est clair : il s'agit de prendre les moyens pour tirer le plus d'emplois possible des nouvelles zones marchandes que permettent les inforoutes. En effet, l'inforoute permet l'ouverture d'un nouvel espace pour le commerce sans frontières. Il deviendra de plus en plus difficile pour les entreprises, du moins celles qui débordent leur marché local (ou qui ont des concurrents à l'étranger), de ne pas s'adapter au commerce électronique devant la prolifération des produits et services, la diminution du cycle de vie et la puissance des systèmes d'accès à l'information (la comparaison instantanée des prix par exemple). Ces changements s'inscrivent d'ailleurs fort bien dans la continuité de l'ouverture internationale qu'a toujours manifestée le Québec et de son appui aux politiques de libre-échange avec ses partenaires économiques.

CINQ GRANDES PRIORITÉS

Pour faire face à ces défis, la Politique québécoise de l'autoroute de l'information s'articule autour de cinq grandes priorités.

Ces priorités et les propositions d'action qui en découlent ne sont pas un ensemble de pièces détachées, elles constituent un tout dont les diverses composantes sont étroitement imbriquées les unes aux autres.

Parce que nous refusons, comme société, les craintes que suscitent les NTIC et que, tout au contraire, nous voulons prendre les moyens pour créer le plus d'emplois possible en s'appuyant sur les possibilités qu'offrent les NTIC et les inforoutes, en misant sur le développement de l'économie et de l'emploi, nous devons encourager le développement d'une industrie des contenus multimédias et des services électroniques, notamment du commerce électronique. Pour qu'une telle industrie puisse se développer et créer de l'emploi, il lui faut un marché intérieur dynamique. Ce marché ne saurait exister si l'État, au premier chef, ne devient pas un utilisateur modèle des NTIC et des inforoutes, réduisant ainsi ses coûts et permettant de dégager des ressources pour intervenir plus efficacement afin de développer l'économie et l'emploi. Le Québec doit donc se saisir des possibilités qu'offrent ces technologies pour rapprocher l'État du citoyen et des entreprises. Il faut également généraliser l'utilisation de l'autoroute de l'information par les citoyens et par les entreprises, ne serait-ce que pour que les services de l'État puissent, de plus en plus, emprunter ces mêmes inforoutes. Les usagers doivent pouvoir accéder à l'inforoute et à ses services en toute confiance et compter sur des mesures appropriées visant à protéger leur vie privée et à assurer la confidentialité et la sécurité de leurs transactions électroniques, d'où la nécessité d'une politique de cryptographie. Mais l'accès ne saurait se généraliser sans que s'accroissent la qualité et la quantité des contenus et des services inforoutiers correspondant à la langue et à la culture de ces citoyens. Il faut donc bâtir un tronçon de l'inforoute qui reflète notre culture. Pour réaliser un tel programme, il faut que la population, les jeunes au premier chef, acquière les compétences et les habiletés nécessaires pour utiliser pleinement les ressources des inforoutes et puisse profiter des emplois qui s'en dégageront. Il faut donc préparer la jeune génération à l'univers des nouvelles technologies.

GÉNÉRALISER L'UTILISATION DE L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION

Dans un contexte de société de l'information et d'économie du savoir en émergence, l'importance croissante que prennent les NTIC dans la vie courante et au travail est accompagnée de la menace de voir se créer une société à deux vitesses : l'une pour les " inforiches " et l'autre pour les " infopauvres ". Plutôt que de démocratiser l'accès à l'information, l'inforoute pourrait alors contribuer à créer un clivage entre les diverses composantes de la société.

C'est d'abord pour éviter un tel clivage et améliorer le niveau et la qualité de vie des citoyens, notamment en leur permettant de recevoir de l'information et des services

mieux adaptés, plus rapides et à moindre coût, qu'il faut faire de la généralisation de l'utilisation des inforoutes au Québec une priorité. Par ailleurs, l'inforoute sera d'autant plus efficace que son utilisation sera répandue, facile et peu coûteuse. En d'autres mots, les bénéfices de l'inforoute seront fonction de son utilisation, c'est-à-dire de son taux de diffusion et d'adoption : plus l'étendue et la rapidité d'adoption de l'inforoute seront élevées, plus les bénéfices seront rapides et importants.

Cette généralisation de l'utilisation des inforoutes est déjà en cours. Elle sera stimulée par la mise en place de points d'accès communautaires dans divers lieux publics comme les bibliothèques ; en prévoyant un soutien renforcé à la formation populaire; en proposant des moyens pour rendre disponibles les infrastructures à large bande donnant accès aux services évolués de l'inforoute, et ce, à un coût abordable sur tout le territoire, et en visant à rendre disponible, pour tous les Québécois qui le désirent, une adresse électronique gratuite qui leur permettra de profiter des avantages du courrier électronique à partir de tout lieu d'accès à Internet.

PRÉPARER LA JEUNE GÉNÉRATION À L'UNIVERS DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les inforoutes pénètrent de plus en plus les différentes sphères de l'activité humaine, et " connaître les nouvelles technologies de l'information et des communications est devenu presque aussi fondamental que savoir lire, écrire et compter. À cet égard, accorder la priorité à l'acquisition et au développement des compétences de l'ensemble de la population – et des jeunes au premier chef – représente assurément l'un des investissements les plus déterminants pour la préparation de notre avenir collectif.

Au coeur de cette priorité se trouve, bien sûr, l'école. Principal responsable de la formation des citoyens qui, demain, devront savoir évoluer dans un univers " branché ", le système d'éducation et les mécanismes de formation devront, eux aussi, intégrer les inforoutes et les nouvelles technologies, aussi bien dans les conceptions d'apprentissage que dans les pratiques d'enseignement, et adapter les programmes en conséquence.

Le défi d'une intégration réussie des NTIC suppose une action énergique sur plusieurs fronts à la fois. De façon à accélérer le virage inforoutier pris par le système d'éducation, le gouvernement, par les mesures proposées dans la présente politique, soutiendra le plan d'intervention déjà mis en œuvre par le ministère de l'Éducation.

Premièrement par le soutien à l'émergence et à la diffusion d'une culture " de réseau ". Ce sont, en effet, les liens entre les ordinateurs qui permettent aux élèves, au personnel enseignant, aux adultes en formation et aux regroupements du domaine éducatif de travailler ensemble, d'avoir accès à de l'information et à un savoir en provenance de différents pays et d'échanger des idées avec d'autres élèves, des collègues et des experts.

Deuxièmement, en accroissant le nombre de centres d'enrichissement en micro-informatique scolaire, des structures qui ont déjà fait la preuve qu'elles constituent les lieux où pourra s'ancre la formation continue du personnel scolaire en matière de NTIC, et en donnant aux écoles les moyens d'un soutien pédagogique et technique suffisant pour accompagner les enseignants dans leur démarche d'appropriation de ces technologies et leur intégration dans le processus d'enseignement et d'apprentissage.

Troisièmement, en soutenant la conception, le développement et l'acquisition de logiciels et de contenus éducatifs appropriés à l'utilisation des NTIC et des inforoutes dans les écoles.

Finalement, en établissant un plan concerté de soutien au déploiement d'Internet II, réseau à très large bande et outil hautement stratégique pour l'enseignement supérieur et la recherche.

BÂTIR UN TRONÇON DE L'INFOROUTE QUI REFLÈTE NOTRE CULTURE

Au cours de l'automne 1996, une question centrale a animé les débats suscités par les audiences publiques de la Commission de la culture de l'Assemblée nationale : l'autoroute de l'information était-elle une menace ou une occasion à saisir pour la langue française et la culture québécoise ?

La réponse fut claire. Certes, il est possible de s'apitoyer, de s'alarmer et même de se résigner quant à l'inévitable domination de l'anglais dans Internet. Cependant, on peut aussi – et ce fut l'option privilégiée par la majorité des personnes et groupes consultés – choisir de voir dans l'inforoute une chance unique, pour toutes les cultures nationales, de relancer la démocratisation culturelle et de rayonner aussi bien dans leur propre pays qu'à l'étranger.

Pour que les efforts visant à répandre l'usage du français sur les inforoutes portent ses fruits, il faut d'abord, bien sûr, pouvoir compter sur un outillage informatique capable de traiter, d'adapter et de comprendre le français. Ce dont nous parlons ici dépasse largement la seule capacité d'intégrer les accents ou les cédilles et concerne toute la chaîne des équipements informatiques : logiciels, ludiciels, systèmes d'exploitation, outils de navigation et de repérage, interfaces avec d'autres langues, outils de traduction automatique ou de recherche en langue naturelle, systèmes de reconnaissance de caractères et de reconnaissance de la parole.

Des efforts particuliers seront donc faits pour faire connaître et rendre plus largement disponibles les outils susceptibles de contribuer à la francisation des NTIC, notamment ceux de l'Office de la langue française.

Il faut également consentir des efforts particuliers pour accroître de façon substantielle la quantité et la qualité des contenus québécois disponibles sur l'inforoute. À l'instar de la télévision, c'est par la disponibilité de contenus répondant aux goûts et aux préoccupations du public que celui-ci sera amené à utiliser plus largement les ressources de l'inforoute. Il apparaît donc essentiel de mettre en place, avec des partenaires privés, une société de programmation multimédia en ligne, permettant de regrouper une masse critique de contenus et de services pertinents et de qualité, de façon à stimuler et à maintenir l'intérêt des consommateurs envers l'inforoute. Des mesures seront également prises pour accélérer la numérisation des documents faisant partie du patrimoine public des Québécois, pour mettre en réseau les institutions culturelles locales, régionales et nationales tout en créant des vitrines pour les produits culturels et artistiques du Québec.

MISER SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

La société de l'information et l'économie du savoir ne sont pas des constructions de l'esprit et ne se réduisent pas à cet univers de l'éphémère et du virtuel dont les médias donnent parfois l'image. C'est dans cette nouvelle économie que se concentreront la majorité des investissements productifs, la plupart des échanges de services et la majeure partie des nouveaux emplois. À l'instar de plusieurs pays, le Québec doit donc adopter rapidement une stratégie pour accélérer la transition vers cette nouvelle économie et appuyer ainsi le développement de l'emploi. Il en va de la compétitivité globale de l'économie québécoise.

Pour peu que les dispositions appropriées soient prises pour mettre en valeur ses potentialités, la nouvelle économie du savoir représente un terrain propice pour la création d'emplois. À cet égard, une stratégie gagnante consiste à occuper le terrain dans les secteurs de croissance liés au développement des NTIC, particulièrement ceux qui, au Québec, représentent un potentiel intéressant de création d'emplois. Ces champs d'activité sont de trois ordres : premièrement, ceux des industries des NTIC (notamment des télécommunications), que ce soit pour la production de biens (commutateurs,

téléphones, satellites) ou de services (services informatiques, services de réseautique); deuxièmement, les secteurs de l'économie engendrés par les NTIC, tels le commerce électronique, les industries de la langue, la télémédecine, la domotique; enfin, tout le domaine des contenus pour l'inforoute, pour les services en ligne et le multimédia.

Il s'agit donc, pour le Québec, de prendre les moyens pour profiter au maximum des débouchés offerts par les NTIC et les inforoutes en matière d'emploi.

Pour y parvenir, il faut d'abord s'assurer d'une meilleure connaissance de l'économie du savoir et du cadre de travail imposé par les NTIC. C'est dans ce but que sera développé un appareil statistique documentant l'évolution des entreprises de la nouvelle économie, par des indicateurs de performance significatifs pour l'évolution de l'emploi et de l'économie, et que sera créé un observatoire sur l'emploi et le travail chargé de mener une large réflexion sur le nouveau cadre de travail propice à l'émergence d'une société du savoir et, notamment, sur le télétravail.

Mais, c'est d'abord par la généralisation du commerce électronique que l'économie québécoise pourra le plus profiter de l'apport des inforoutes. C'est dans ce but que le gouvernement étendra l'usage de l'inforoute à l'essentiel de ses échanges et de ses transactions avec les entreprises, qu'il prendra les moyens requis pour soutenir le déploiement du commerce électronique dans les entreprises, par la formation, l'information et le soutien technique, et qu'il prendra les mesures requises pour l'établissement d'un environnement électronique sécuritaire, notamment par l'élaboration d'une politique en matière de cryptographie.

Le Québec a joué un rôle de pionnier dans l'établissement d'un cadre législatif et réglementaire en ce qui concerne le respect de la vie privée et la protection des renseignements personnels, et ce, autant dans le secteur public que dans le secteur privé. Cette attitude de la société québécoise doit se refléter sur l'inforoute.

Mais il ne servirait à rien de soutenir le développement du commerce électronique, des contenus multimédias, des services électroniques si, au bout du compte, les entreprises n'étaient pas en mesure de trouver, localement, les ressources humaines compétentes pour assurer ces développements. La formation, c'est la clé de l'amélioration durable de la situation de l'emploi. C'est pour cette raison que le gouvernement élaborera un plan d'action visant à combler les besoins de main-d'œuvre du secteur des NTIC et qu'il implantera, dans toutes les régions du Québec, un programme de Chantiers Inforoute-jeunesse pour créer des emplois d'été et des stages en entreprise pour les jeunes, afin qu'ils puissent mettre à profit leurs compétences en matière de NTIC.

RAPPROCHER L'ÉTAT DU CITOYEN ET DES ENTREPRISES

L'État québécois a très souvent joué un rôle déterminant dans la modernisation de la société québécoise. Dans les années 60, c'est par son intermédiaire que le Québec a pu combler son retard au chapitre de l'éducation et des services sociaux. C'est aussi grâce à l'action de l'État que le Québec a pu prendre en main des leviers économiques importants, le développement hydroélectrique par exemple, ou mener des actions audacieuses, comme la création de la Caisse de dépôt et de placement, dont la rentabilité s'est par la suite affichée au grand jour.

Aujourd'hui, la contribution de l'État au développement économique, social et culturel se définit dans un contexte qui a considérablement évolué. Sa contribution doit être moins omniprésente, plus stratégique et davantage orientée vers les besoins des citoyens en misant sur l'innovation. Le gouvernement a aussi le défi d'assurer une position concurrentielle du Québec par rapport à ses voisins. Dans cette perspective, l'amélioration des services publics par l'utilisation de l'autoroute de l'information prend tout son sens.

L'information se situe au cœur même de l'activité de l'administration publique. Elle constitue une ressource d'une valeur exceptionnelle non seulement pour le gouvernement lui-même, dans la poursuite de ses missions, mais aussi pour l'ensemble de la société. Une utilisation judicieuse de l'inforoute et des NTIC permettra de valoriser la ressource stratégique qu'est l'information. C'est dans cet esprit que depuis deux ans le gouvernement " en ligne " est une réalité qui prend graduellement forme au Québec.

L'efficacité de l'ensemble de l'économie québécoise est tributaire de celle de son appareil d'État. Un coût moindre pour fournir information et services à la population et aux entreprises, une procédure simplifiée, bref, un appareil d'État plus efficace signifie aussi une ponction moindre dans les richesses produites par l'économie du Québec pour se donner les services d'un État moderne et démocratique. C'est donc l'ensemble de l'économie qui profite d'un État efficace ou qui paie davantage pour un État qui ne l'est pas.

Le gouvernement du Québec peut profiter, et faire profiter les Québécois, d'une utilisation plus intensive des NTIC, notamment des possibilités qu'offrent les inforoutes. En devenant un utilisateur modèle des NTIC, le gouvernement donne une impulsion à toute la société québécoise, car la mise en place rapide d'une inforoute gouvernementale représente un investissement qui accélérera le déploiement de toutes les autres composantes du réseau inforoutier québécois. Le gouvernement agit ainsi sur l'offre de service en ligne mais aussi sur la demande, puisqu'il stimule la création d'une expertise québécoise en ces domaines et la formation d'une masse critique d'utilisateurs et de contenus.

C'est dans ce but qu'un plan de mise en œuvre de l'inforoute gouvernementale a été élaboré afin de contribuer à la création d'un appareil d'État simplifié, plus transparent et plus accessible.

Parmi les mesures prévues dans ce plan, il faut mentionner la décision de s'assurer que les ministères et les organismes rendent accessible gratuitement, sur l'inforoute, toute l'information générale considérée comme étant d'intérêt public qu'ils produisent et détiennent ; la création, sur Internet, d'un répertoire gouvernemental afin de permettre aux citoyens et aux entreprises d'avoir accès à la description des services offerts à la population, aux références concernant les documents gouvernementaux, aux coordonnées des employés de l'État, ainsi que les dispositions nécessaires pour que les citoyens et les entreprises puissent communiquer directement, par voie électronique, avec les employés de l'État chargés de leur fournir de l'information et des services.

Le réseau socio-sanitaire, l'un des principaux piliers de l'action de l'État auprès des citoyens, compte lui aussi prendre le virage de l'inforoute et des NTIC. C'est ainsi que le ministère de la Santé et des Services sociaux veillera à ce que soient rendus accessibles sur l'inforoute des services d'information destinés à accroître l'autonomie des citoyens dans la prévention des maladies et la protection de leur santé et de leur bien-être, qu'il élaborera une politique et définira les modalités de déploiement de services de télémédecine, de télédiagnostic et de télésurveillance, et qu'en collaboration avec la Régie de l'assurance-maladie du Québec, il définira les orientations à l'égard d'un réseau d'information sociosanitaire sécurisé dans le but de soutenir les besoins d'information des divers intervenants du réseau.

CONCLUSION

Chaque société souhaite laisser son empreinte dans cet univers en mutation. Chacune y tisse sa toile, miroir de ses particularités, de son identité et de sa richesse. Tous les aspects importants de la vie collective sont touchés : la culture, l'éducation, les services publics, le travail, sans oublier le véhicule privilégié de la communication, la langue. Pour

évoluer dans cet univers, l'acquisition de compétences nouvelles s'impose. Il en va non seulement de notre progrès économique, mais de l'épanouissement social et culturel de la collectivité. En décidant de se donner une Politique de l'autoroute de l'information, le gouvernement du Québec n'est pas simplement en train d'appliquer aux spécificités québécoises telle ou telle autre technologie bien connue; il contribue, par les solutions retenues, à façonner une expression sociopolitique particulière aux inforoutes et, partant, à préciser un volet de son projet de société.

La présente politique se veut, par ailleurs, un instrument souple et évolutif, à l'instar du monde qu'elle prétend cerner. Elle ne pourra atteindre ses buts que grâce à l'esprit d'initiative, à l'imagination et à la créativité de tous les Québécois.